



Les réunions téléphoniques

de *Mairie-conseils*

Compte rendu de la réunion téléphonique du 9 mars 2010

Dix ans d'expérience de la pesée embarquée : les élus de la porte d'Alsace témoignent - 68

*Témoignages de Monsieur Dany DIETMANN, vice-président de la Communauté
de communes de la Porte d'Alsace et d'Audrey BAELHER-LINDECKER,
ambassadrice du tri.*

Réf T129-

Tél. Communauté de communes de la Porte d'Alsace : 03 89 07 53 12

Email : om@cc-porte-alsace.fr

INVITATION

Depuis 1999, la communauté de communes de la Porte d'Alsace (trente-trois communes, 14.500 habitants) facture l'enlèvement des ordures en fonction de leur poids grâce à la pesée embarquée. Dès 1991, l'intercommunalité avait organisé la collecte sélective pour le compostage, les encombrants et autres déchets spéciaux et les rebuts électriques et électroniques.

Avant la mise en œuvre de la pesée embarquée, la communauté a organisé une réunion publique et adressé un questionnaire aux administrés pour recueillir leur avis sur ce projet. Plus de la moitié d'entre eux a répondu et près de 95% sont favorables au nouveau système..

Payée deux fois par an, la redevance comprend une part fixe (48 euros par foyer et par an) et une part variable, calculée en fonction du nombre de levées (77 centimes l'unité) et du poids des déchets (39 centimes le kilo). Le carton, le papier et les bouteilles en plastique sont placés dans des sacs plastiques spécifiques, ramassés gratuitement.

Le montant moyen de la facture s'élevait en 2001 à 27,32 euros annuels (15 euros de part fixe par an) ; il est passé à 56,56 euros annuels en 2008 (46 euros de part fixe par an). Le dispositif s'applique à l'habitat individuel et collectif, ainsi qu'aux commerçants. Les autres professionnels tels que les grandes surfaces ont leur propre filière de retraitement. Le territoire compte une centaine de logements en habitat collectif dont les bailleurs ont construit des enclos munis d'une serrure propre à chaque foyer, pour entreposer les bacs nominatifs.

Les usagers reçoivent une plaquette de tri (éditée en huit langues) et un calendrier de collecte ; l'ambassadrice de tri a pour mission de les informer régulièrement. Elle procède aussi à la facturation et met à jour le calendrier de collecte. La société privée assurant le transport des déchets transmet les relevés des quantités pesées et enlevées de chaque foyer. Même si le poids total annuel des déchets par habitant a augmenté de 292 kilos en 1999 à 424 kilos en 2008, les déchets non valorisés ont diminué depuis 1999, passant de 200 kilos à 90-100 kilos en 2008. La part des déchets enfouis ou incinérés représente désormais un tiers du poids total annuel. Pour la communauté, le coût des moyens de collecte dépasse le million d'euros par an, dont 200.000 euros financés par Eco Emballage et 70.000 euros obtenus auprès des repreneurs de plastiques et de cartons. Le reste est couvert par la redevance.

D'après l'article de Laura Henimann du 1 février 2010, pour la rubrique Expériences des sites Mairie-conseils et Localtis.

Liste des inscrits :

Structure		Dépt
Communauté de communes	du Pays Brisach	68
Commune de	Collobrières	83
Communauté de communes	COPAVO	84
Communauté de communes	du Pays de Duras	47
Communauté de communes	Soule Xiberoa	64
Communauté de communes	du Pays Hamois	80
Communauté de communes	de la Région de Rambervillers	88
Communauté de communes	de Pierrefontaine Vercel	25
Communauté de communes	du Pays de Pange	57
Communauté de communes	de Cernay et environs	68
Communauté de communes	Vallée de l'Ouche	21
Communauté de communes	de Château-Thierry	02
Communauté de communes	du Canton de Podensac	33
Communauté de communes	de la Motte du Caier - Turrier	04
Communauté de communes	Val de Boutonne	79
Communauté de communes	de Saintois	54
Communauté de communes	Provence Luberon Durance	84
Communauté de communes	Terroirs d'Angillon	18
Communauté d'agglomération	du Pays de Rochefort	17
Communauté de communes	de Pierrefontaine Vercel	25
Communauté de communes	Val de Boutonne	79
Communauté de communes	Moselle et Madon	54
Communauté de communes	du Pays d'Amplepuis-Thizy	69

COMPTE RENDU

Isabelle FARGES, Mairie-conseils

Une enquête réalisée par Eco-Emballage en février 2008 montrait que 40 % des Français considéraient l'environnement comme un sujet prioritaire pour le mandat en cours. Parmi eux, 75 % plaçaient le traitement des déchets en tête de leurs préoccupations, et 40 % positionnaient les intercommunalités sur ce thème. Autre chiffre : 87 % des Français se disaient prêts à faire du tri et du recyclage. Eco-Emballage avait également enquêté auprès des élus ; 50 % d'entre eux considéraient l'environnement comme un enjeu prioritaire et 92 % d'entre eux se déclaraient préoccupés par les questions du traitement des déchets.

Présentation générale

Monsieur Dany DIETMANN, Vice-Président de la communauté de communes de la Porte d'Alsace

L'expérience de notre communauté de communes a commencé il y a dix ans. Nous étions confrontés aux problèmes liés à un **enfouissement technique**, qui représentait 220 000 tonnes de déchets à l'époque, tous les déchets du département du Haut-Rhin.

Nous avons eu des problèmes avec la population ; nous ne pouvions plus supporter tout cela. Il s'est instauré un **dialogue très étroit entre les élus et la population**, qui voulait savoir comment il était possible d'agir. Nous avons des problèmes olfactifs difficiles à supporter par les habitants. Ces nuisances étaient liées à la **problématique des produits résiduels fermentescibles** qui se décomposaient dans les poubelles.

Nous avons réuni et rencontré les habitants ; nous avons été dans les écoles, dans les conseils municipaux ; nous avons fait des sondages publics auprès des populations, après les réunions d'information. Et nous avons très rapidement, dans les années 1990, obtenu une réponse des ménages très favorable au **lancement d'une expérience de tri**. Nous ne savions pas exactement de quelle façon agir, mais les habitants étaient prêts à faire un geste pour l'environnement. Il fallait trouver une solution qui éradique les nuisances de la décharge.

Peu à peu, à force de communication, nous en sommes arrivés **en 1999 au lancement de la pesée embarquée** dont j'étais l'initiateur, dans une collectivité de 15 000 habitants et 30 communes. À l'époque, la communauté comptait 375 kg de produits résiduels bruts. **Après dix ans, nous sommes descendus à 83 kg par habitant et par an.**

Nous sommes partis d'un chiffre très standard pour la France, et nous nous sommes rendu compte que lorsque nous impliquions la population et que nous lui permettions de moduler sa facture des ordures ménagères par la pesée embarquée, très rapidement, il était facile de progresser considérablement. Les habitants ont changé leur manière d'acheter ; leur manière de jeter les produits résiduels. Ils ont compris que les déchets étaient devenus des produits. C'est en ce sens que la valeur ajoutée du geste de tri nous a permis d'atteindre notre objectif de 83 kg par habitant et par an, pour un **coût moyen, en 2009, de 52 € par habitant et par an.**

En résumé, dans notre communauté, personne ne voudrait revenir à la situation antérieure. La plupart des communes d'Alsace ont fait des efforts considérables, en évoluant vers le tri, par la valorisation des matières. Le département du Haut-Rhin a abandonné un projet d'incinérateur. Aujourd'hui, nous travaillons **sur la collecte des biodéchets ; sur la valeur ajoutée du geste de tri**. Je crois que c'est en ce sens qu'est inscrite l'histoire, notamment après le Grenelle de l'environnement.

Audrey BAELHER-LINDECKER, Ambassadrice du tri

Notre communauté de communes compte **33 communes** et un peu plus de **16 000 habitants**, d'après le nouveau recensement. Nous avons un bourg-centre, Danmary, qui compte 2 300 habitants environ.

Questions/réponses

La mise en place, l'organisation

Un participant

Comment êtes-vous arrivés à **mettre en place la pesée embarquée** ?

Dany DIETMANN

Nous avons procédé **par étapes**. En 1997, nous avons demandé à tous les foyers de voter. Nous avons assis le système sur le principe de **la redevance**. Certains coopéraient bien. Les enfants, qui avaient été sensibilisés à l'école disaient à leurs parents ce qu'il convenait de faire. D'autres, par contre, n'effectuaient aucun tri. Comme il s'agissait d'une redevance, cela ne leur coûtait pas tellement plus cher. Ceux qui faisaient le tri s'en sont plaints.

C'est ainsi que nous avons décidé **d'ouvrir une tribune à certains de nos concitoyens**. Nous avons discuté tous ensemble et approuvé l'idée qu'il était normal que ceux qui trient convenablement payent moins que ceux qui ne trient pas. Cela n'a pas été une volonté politique de notre part, mais des usagers, qui ont fini par tous opter pour cette solution. Ensemble, ils ont choisi pour certains les sacs payants ; pour d'autres, le volume embarqué.

Je pense que la société civile est suffisamment mûre aujourd'hui pour évoluer vers des systèmes qui induisent une valeur ajoutée au geste de tri. En simplifiant on peut dire : « Tout ce que vous triezy est valorisé ; cela génère en retour une recette pour la communauté, qui permet de vous faire payer moins cher » sauf pour les produits résiduels ultimes que l'on ne peut pas destiner à une filière de tri.

Un participant

Comment est organisée la collecte ? Nous sommes en zone de montagne, et nous nous heurtons à un habitat très dispersé, avec des routes étroites qui nous empêchent de faire monter les camions dans tous les foyers pour du porte-à-porte.

Dany DIETMANN

La collecte se fait **au porte-à-porte** afin de ne pas pénaliser les personnes à mobilité réduite, et ne pas ajouter un service de déchetterie. Nous avons toujours investi dans le porte-à-porte, de manière à ce que tout le monde puisse y participer.

Dans la mise en place, la première chose qu'il faut absolument faire, c'est **séparer les fermentescibles**, tout ce qui peut se décomposer, sentir mauvais. À partir du moment où cette partie est séparée, elle peut faire l'objet soit d'un traitement, soit d'un compostage en milieu rural, soit être dispersé. Cela ne pose pas de problème, et permet que les autres produits soient stockés pendant des périodes conséquentes, ce qui **permet de réduire le nombre de collectes**.

Nous avons **un habitat relativement concentré**. Les villages sont nombreux, mais relativement rapprochés. Dans certains qui connaissent une forte expansion, je pense qu'il faut viser en priorité **la séparation des biodéchets**. J'insiste sur le fait qu'ils peuvent être traités en compostage individuels, ou en collectif local au niveau du village. Cela se fait déjà en Vendée, ou dans des immeubles par exemple dans la ville de Bâle. Cela peut se faire dans beaucoup d'endroits.

Isabelle FARGES

Combien de tournées organisez-vous ?

Audrey BAELHER-LINDECKER

Nous avons **une tournée par semaine** pour les bacs de produits que l'on ne peut pas trier. Une fois par semaine, nous passons également pour tout ce qui est flaconnage plastique, tétrabrick, papier, carton. Et pour tout ce qui est métaux, canettes en aluminium, boîtes de conserves, nous passons une fois par mois.

Nous avons par ailleurs **des collectes spécifiques en apport volontaire** sur des sites précis, pour tous les autres produits. Par exemple, une fois par mois, nous avons la collecte tri mobile, qui permet de recueillir tous les encombrants. Nous avons une fois par

trimestre les produits toxiques. Une fois par trimestre également, la collecte D3E. Et une fois par an la collecte des pneus.

Nous avons aussi mis en place cette année une borne électronique pour la collecte des bacs à puce. Il s'agit de tout ce qui est coupant ou pointu. Ce sont les produits infectieux. Cette collecte est faite sur le parking de la communauté. Les gens viennent avec leurs boîtes et les déposent.

Nous avons aussi une collecte, en porte-à-porte une fois par an, pour les encombrants. Ceci pour ne pas pénaliser les personnes à mobilité réduite.

Grâce au tri sélectif et à la diminution des produits dans le bac non trié, **les usagers ne sortent ce bac que toutes les trois semaines en moyenne.**

Un participant

Les containers sont-ils fermés afin que les voisins ne viennent pas y mettre leurs ordures ? La puce ne sert-elle que quand le container est ramassé ?

Dany DIETMANN

Au début, nous pensions qu'il fallait mettre des verrous partout. Nous nous sommes très vite rendu compte que lorsqu'il y a un tri des fermentescibles, **les gens ne sortent leur poubelle que lorsqu'elle est pleine. Et alors, le voisin ne peut plus rien mettre dedans non plus.**

Nous facturons une **taxe de présentation du bac**. Le bac à deux fonctions. Il sert d'une part à évacuer les produits résiduels ultimes comme tous les bacs. D'autre part quand une poubelle est au bord de la route, cela signifie que l'on nous demande l'enlèvement des ordures ménagères. Cette demande est facturée **76 centimes d'euros**. Cela concerne les maisons individuelles.

Dans le collectif, nous avons **des parcs fermés** avec les poubelles. Chaque appartement a une clé pour en ouvrir la porte. Et à l'intérieur, chacun a sa poubelle avec un verrou dessus. Ils y vont tous les jours. Et lorsque les ripeurs viennent pour ramasser les ordures, ceux qui ne veulent pas que leurs poubelles soient ramassées les mettent du côté du grillage, les autres les tournent avec les poignées vers l'avant. Les gens savent qu'ils devront dans ce cas, payer 76 centimes d'euros, plus le poids de ce qui est à l'intérieur. C'est très simple.

Une participante

Si des personnes, notamment nouvellement arrivées, mettent un **sac à ordures** ménagères à part, ce sac est-il collecté ? Ou si un voisin met un sac sur un bac déjà plein, ce sac est-il lui collecté ?

Audrey BAELHER-LINDECKER

Non. Les sacs posés hors des bacs ne sont pas collectés. Les habitants qui ont un sac supplémentaire posé sur le bac déjà plein, doivent **me prévenir par téléphone** pour que je puisse à mon tour alerter l'équipage. Dans ce cas, nous les ramassons. Nous vidons le bac et une fois qu'il est vide, nous mettons les sacs supplémentaires à l'intérieur et nous le vidons à nouveau. Mais si je ne suis pas prévenue et que je ne peux donc pas prévenir l'équipage, ces sacs ne sont pas ramassés.

Une participante

Comment faites-vous ? Les gens les reprennent-ils ?

Audrey BAELHER-LINDECKER

Les gens voient quand ils rentrent chez eux que le sac est resté dehors, ils m'appellent. Je leur explique comment cela se passe, pour le cas où ils n'auraient pas eu cette information avant. J'ai rarement des appels à ce sujet.

Un participant

Qui a payé les containers à puce ? Comment avez-vous mis en place les containers ?

Dany DIETMANN

Le coût des containers à puce a été **pris en charge par la collectivité**. Le container à puce est destiné à collecter les produits résiduels ultimes, que l'on n'arrive pas à destiner

à un tri. Ce sont les habitants qui mettent des contenants. La seule chose indispensable pour la collecte, c'est que le contenant soit en cohérence avec le type de produits collectés. Si on sort du papier carton, il ne faut pas le mettre dans des sachets plastiques. C'est quelque chose que nous demandons aux usagers et qu'ils ont parfaitement compris.

La seule dépense que nous avons eue en investissements de départ a été le bac, à la contenance demandée par les foyers concernés, ainsi que la puce informatique à l'intérieur du bac. Nous en assurons l'entretien et la gestion.

Un participant

Qu'en est-il des **transferts de flux entre les ordures ménagères et les autres filières** de recyclage ? Au départ, la pesée embarquée a-t-elle généré **des dépôts sauvages**, brûlages ou autres solutions pour limiter le volume sans que cela ne passe par les filières de valorisation ?

Dany DIETMANN

Le transfert de flux s'est bien passé. Quand on lance une opération, on a automatiquement **une phase d'adaptation**. Mais lorsque l'on dispose **d'un outil, avec un numéro de téléphone**, on arrive très facilement à régler ces questions de nouveauté. Franchement, après dix ans, on peut dire que les choses évoluent dans le bon sens. Nous constatons **une diminution drastique des nuisances** qui existaient avec des dépôts sauvages aux bords de nos cours d'eau, dans nos forêts. Elles ont maintenant complètement disparu. Les citoyens ont pris les choses à bras-le-corps. Compte tenu de la modestie du coût, il est inutile de prendre des risques pour se débarrasser de ses déchets. Aujourd'hui, notre taux d'ordures sauvages est très faible.

Un participant

Comment gérez-vous **les départs et arrivées des foyers** ?

Audrey BAELHER-LINDECKER

Pour le suivi des emménagements et déménagements, les gens qui sont déjà installés dans la communauté connaissent bien le principe et savent que **le bac porte leur nom**. Quand ils partent, ils n'oublient pas de nous prévenir. Cela me permet de mettre le bac en attente ; de savoir qui est le propriétaire du logement, et de faire des recherches. Si je vois qu'un nouveau locataire est arrivé et qu'il ne s'est pas inscrit chez nous, je peux contacter le propriétaire pour lui rappeler de nous le signaler. Je travaille également en **étroite collaboration avec les communes**. Nous faisons plusieurs fois dans l'année, le point sur les habitants qui sont arrivés ou partis afin d'avoir un fichier à jour.

Un participant

Avez-vous prévu **une année de facturation à blanc avant de démarrer la collecte** ?

Dany DIETMANN

Nous n'avons pas pu faire une année à blanc. Nous avons déjà dix ans d'expérience, et c'est au niveau du tri que nous avons essayé de faire un calcul à blanc. Nous avons par exemple essayé de ramasser les plastiques creux, dans les années 1990, ce n'était pas rien, et nous essayions pour voir à blanc ce que ça donnait. Ce n'est qu'après deux ou trois mois d'utilisation que nous avons décidé si nous devions le valider ou pas. Et généralement, tout ce que nous avons proposé, en fonction de la qualité de la communication qui avait été faite auparavant, était finalement validé. Nous avons pu **commencer d'emblée, parce que nous comptions déjà presque une dizaine d'années de tri, de communication**.

Un participant

Avez-vous à **gérer les litiges, notamment sur les poids** qui seraient contestés ?

Dany DIETMANN

Oui mais nous n'avons jamais eu de problèmes. Le système fonctionne d'une manière assez particulière. Nous avons **70 pesées en montée et 70 pesées en descente**, de façon à ce que les produits qui resteraient éventuellement coincés dans la poubelle, pour

raison de gel ou de compactage trop fort, n'apparaissent pas sur la facture. Cela veut dire que seul le poids de ce qui tombe dans le camion est facturé. C'est enregistré sur une cassette, qui est transmise à notre communauté. Et Audrey établit des factures semestrielles au poids. Tel jour, il y a tant de kilos, etc.
Je dois dire que les retraités vérifient souvent le poids de leurs ordures ménagères, et que nous n'avons jamais de réclamations à ce propos.

Une participante

Nous avons beaucoup d'habitats collectifs. Le fait d'avoir des bacs individuels ne crée-t-il pas un parc de bacs énormes ? Au départ, étiez-vous en **bac collectif avant de passer à des bacs individuels** ?

Dany DIETMANN

Les produits résiduels et fermentescibles sont dans des bacs individuels. Nous n'avons aucun problème. Par contre, pour le **papier carton, plastiques, etc., nous avons bien sûr des bacs collectifs**.

Une participante

Comment cela se passe-t-il pour **les déchets verts** ?

Dany DIETMANN

Les déchets verts bénéficient notamment de **plates-formes**. Généralement, une plate-forme a été construite pour deux villages. Ces plates-formes de produits résiduels verts sont fermées par un grillage. Un certain nombre de jours dans la semaine, les communes les ouvrent, et quelqu'un assure la surveillance du dépôt de ces produits résiduels. C'est la communauté qui a mis les plates-formes en place et qui gère le service de la pose et de la dépose des bennes.

Une participante

Ramassez-vous également **le verre** ?

Dany DIETMANN

Le verre a été la première collecte que nous avons faite dans notre communauté. Nous avons laissé les points d'apport volontaire que nous avions.

Le mode de gestion, le personnel, les coûts

Un participant

Quel est **le coût de la tonne collectée** par votre prestataire ?

Dany DIETMANN

Une tonne collectée et traitée nous coûte 157,86 € TTC. Aujourd'hui, les usagers sont à 83 kg par habitant et par an.

Un participant

Quel est le **coût annuel par habitant** de l'ensemble des services, collecte en porte-à-porte, système des levées, plus toutes les collectes qui sont faites, produits toxiques, apport volontaire, etc. ?

Dany DIETMANN

Le coût global des dépenses, collectes, traitement, plus service, représentait, en 2009, 1 195 050 € pour 16 000 habitants.

Un participant

Dès que l'on parle de coût, c'est un peu comme l'eau. Quand on dessert vingt abonnés avec 200 km de tuyaux et vingt abonnés dans une agglomération, ce n'est pas le même coût de revient.

Dany DIETMANN

Nous sommes tous des cas d'espèce. Pour vous donner une idée, je peux vous dire que notre territoire représente environ 140 km², pour 33 communes et 16 000 habitants. Cela ne ressemble pas du tout à certains territoires à caractère dispersé ; c'est vrai. Mais je rappelle toutefois que **sur les territoires dispersés, on ne fait pas la collecte des fermentescibles**. On parvient à conserver les autres produits sans problème de nuisances. Et **on réduit notablement la quantité de rotations** nécessaires pour assurer la collecte de ces produits triés.

Un participant

Nous sommes obligés de faire un tri sélectif ; nous avons quatre équipes qui tournent, avec des véhicules de 3,5 tonnes. Nous ne pouvons desservir toutes les maisons. C'est là que nous avons un souci pour la pesée embarquée.

Une participante

Vous n'avez plus de déchetterie et vous collectez tout en porte-à-porte. Je suis étonnée que ça coûte si peu cher aux habitants.

Dany DIETMANN

Aujourd'hui, on est poussé par la facturation incitative. Sur une facture moyenne de 52 € par habitant et par an, la part fixe représente 18,24 €, soit 35 %. Et **la part variable, sur laquelle les ménages peuvent largement influencer, représente 33,76 €, soit 65 %**. Par ailleurs, les différentes **aides d'éco-emballage et la marchandisation de certains types de produits représentent 271 278 € soit 23,53% du coût global de la collecte**, qui nous reviennent. C'est très conséquent. C'est ce que j'appelle la valeur ajoutée du geste du tri. Cela veut dire que plus on trie, plus ça nous permet de monnayer et de percevoir des subventions sur les produits, en fonction de leur qualité.

Un participant

Nous sommes à la taxe. C'est très confortable, parce que c'est l'État qui se charge de recouvrer pour nous, avec un versement par 12^e. Votre passage à la redevance a-t-il nécessité des recrutements ? Avez-vous évalué **les coûts de gestion** ?

Dany DIETMANN

Sur la taxe, l'État prend 8 % du montant global que les gens payent en plus, pour rétribuer l'État pour ce service. Le coût du service, si vous devez avoir une secrétaire ou un bureau qui s'occupe de la gestion, serait très largement couvert par ces 8 %. Même pour les impayés, qui existent dans toutes les communautés, et peut-être davantage en période de crise. On peut dire que **ces 8 % couvrent à peu près la partie du service, la rémunération de l'ambassadrice du tri et également le montant des impayés**.

Une participante

Etes-vous **en régie pour le ramassage** ?

Dany DIETMANN

Nous ne fonctionnons pas en régie, nous avons un délégataire.

Un participant

Quel est le **nombre de personnes affectées au service** ? Et le nombre de véhicules et les kilomètres parcourus dans l'année ou dans la semaine ?

Dany DIETMANN

Le service administratif de la communauté représente **un poste et demi** dont l'ambassadrice de tri. Nous faisons appel à un prestataire pour le reste. Je n'ai pas les informations sur le kilométrage et les véhicules. C'est inclus dans l'offre qui nous a été faite au départ.

Audrey BAELHER-LINDECKER

Ma principale mission est la communication auprès des usagers : les explications sur le tri sélectif, pourquoi nous le faisons et de quelle manière mais aussi en allant sur le

terrain constater ce qui s'y passe. Cela représente environ 40 à 50 % du temps. C'est très important. Ensuite, la facturation prend un certain temps. Les usagers reçoivent **une facture par semestre**. Puis, il faut gérer les subventions, Eco-emballage et autres, qui demandent un travail de préparation assez important. La gestion des déménagements et emménagements demande aussi un suivi minutieux.

Je voudrais préciser que les élus, et notamment le Vice-Président, s'investissent aussi beaucoup dans la communication à l'échelle de la communauté, et ailleurs aussi.

Isabelle FARGES

Qu'est-ce qui vous a conduit **opter pour la délégation plutôt que la régie** ?

Dany DIETMANN

Nous étions **les premiers à faire ça**. Nous savions que nous aurions une quantité de « plâtres à essuyer » si nous étions les seuls. Nous ne pensions pas avoir les épaules suffisamment larges pour supporter un service en régie. Pour les camions par exemple, la technologie à l'époque était moins sophistiquée. Nous n'avions aucune certitude.

Nous nous sommes renseignés partout, et nous avons compris que 15 000 habitants était un nombre limite pour assurer la régularité et la sérénité, dans le cadre d'une régie. C'est sur ces conseils, recueillis autour de nous, que nous avons décidé de nous orienter vers un prestataire de service.

Un participant

Comment facturez-vous les professionnels tels que les hôpitaux, restaurants, etc. ?

Audrey BAELHER-LINDECKER

Généralement, **les grosses entreprises ont leur propre filière** d'évacuation des produits résiduels. **Les petits commerçants et artisans ont eux aussi un bac à puce**, ils fonctionnent sur le même principe que nous et acquittent une part fixe. La part fixe permet de couvrir le reste des collectes et les frais de service du fonctionnement.

Une participante

Pour les professionnels, par exemple **les artisans du bâtiment** qui ont très peu de déchets pouvant se déposer dans un bac, comment faites-vous pour réajuster le volume de déchets traités et la quantité déposée en bac ?

Audrey BAELHER-LINDECKER

Ils ont la part fixe. On peut avoir du papier carton, par exemple. Il faut bien que nous arrivions à couvrir ces frais, des bouteilles plastiques, par exemple. Ils sont facturés de la même manière que chaque usager.

Dany DIETMANN

L'entreprise CITA a mis **une déchetterie au service des industriels**, pour notamment les gravats, etc. Les entreprises du BTP notamment ont en général un contrat direct, ou ils peuvent aller déposer dans cette déchetterie. Nous ne voyons pas passer ce genre de choses. C'est rentré dans l'automatisme maintenant. Même des privés, quand ils ont des gravats, quand ils refont une salle de bains avec le carrelage, par exemple, vont directement là-bas. Bien sûr, ils payent en plus. Mais ce n'est pas un problème. Nous, en tant que collectivité publique, n'avons pas à entrer en concurrence avec une entreprise privée qui se serait installée dans un créneau comme celui-ci.

Une participante

Les entreprises qui ne font pas appel à votre service sont exonérées, je suppose ?

Audrey BAELHER-LINDECKER

Les entreprises qui ont leur propre filière ont leurs justificatifs. Elles sont complètement exonérées.

Une participante

Les professionnels ont-ils quand même accès au service en porte-à-porte pour les encombrants, les déchets toxiques, etc. ?

Dany DIETMANN

Bien sûr. Les commerçants aujourd'hui, par exemple, et les industriels, ont beaucoup de carton d'emballage. Tous ces produits, nous les ramassons lors de la collecte des produits triés que nous assurons au porte-à-porte. C'est la raison pour laquelle, nous leur faisons payer une part fixe.

Un participant

Concernant la part fixe aux entreprises, il me semble que la loi de juillet 1992 parle de la taxe aux entreprises uniquement sur les OM, et pas sur les cartons, les plastiques. Comment arrivez-vous à calculer une part fixe ?

Dany DIETMANN

Sur la part demandée à nos concitoyens aujourd'hui, nous avons un montant global, qui était l'année dernière en moyenne de 52 € par habitant et par an ; et sur cette part, une partie est fixe. Le coût de la part fixe est de 18 € par habitant. Elle inclut notamment le coût de la collecte des produits triés. Les industriels mettent parfois sur le trottoir devant chez eux, des déchets, généralement des papiers, des cartons, des plastiques, des bouteilles, etc. Cela entre dans le profil des produits résiduels, et c'est à ce titre que, considérant que la part fixe couvre à peu près le service de collecte des produits triés, nous leur demandons, en accord avec eux, une participation fixe. Cela représente un coût relativement modeste, de 24 € par semestre et par foyer.

Un participant

Quel est le **coût d'un container avec l'équipement complet** ?

Dany DIETMANN

Généralement, nous commandons plusieurs containers en même temps. Sur une de nos dernières factures, un bac roulant de 240 litres coûte 80,42 € TTC avec la puce, tout compris. Il s'agit d'un container énorme. Ce n'est pas le bac standard.

Un participant

Dans la tarification, avez-vous été amenés à prendre des mesures particulières, par exemple pour les familles nombreuses. ?

Dany DIETMANN

Non, nous n'avons pas tenu compte de cela. Les familles nombreuses n'ont pas forcément les plus gros volumes de produits résiduels ultimes. Le tri est bien fait dans de nombreuses familles. **Nous avons impliqué également le supermarché local, qui a installé des plates-formes de déballage**, permettant aux habitants de laisser une part de leurs emballages sur place, de manière à ne pas être encombrés par le volume foisonnant de certains produits. Ce système fonctionne bien, notamment chez les personnes qui ont un habitat collectif. Le supermarché y a trouvé aussi son intérêt et assure l'initiation de son personnel au tri. Cela fonctionne depuis un an et demi.

Nous avons une diminution de dépenses sur les produits résiduels de 3 000 € par an au supermarché.

Les gens ont choisi la pesée embarquée pour des raisons spécifiquement économiques. Ils achètent différemment. D'ailleurs, notre maxime est la suivante : « **mieux tu achètes, plus tu tries, plus tu compostes et moins tu payes.** »

Les habitudes d'achat au supermarché ont changé aussi. Le responsable du supermarché nous le dit : certains produits sont très peu vendus, et il pense que c'est en raison du manque de commodité du tri de leur emballage.

Les choses évoluent dans le bon sens, d'une conscience économique à une conscience écologique. C'est bien !

Une participante

Au supermarché, qui prend en charge les déchets ?

Dany DIETMANN, Président de la communauté de communes de la Porte d'Alsace

Le supermarché a ses contrats propres et ne passe pas par la communauté. Ces

emballages, qui sont neufs et propres, partent vers des filières qui les retraitent, pour un coût inférieur à la mise en décharge ou à l'incinération.

Isabelle FARGES

Cette information est importante et intéressante. Je pense qu'elle peut concerner d'autres communautés.

Merci à tous de votre participation.

Contact : Communauté de communes de la Porte d'Alsace
Tél : 03 89 07 53 12
Email : om@cc-porte-alsace.fr